

info

JOURNAL INTERNE DE LA BCU FRIBOURG / INTERNE ZEITUNG DER KUB FREIBURG

Un nouveau site WWW pour la BCU

En 1996, c'était hier, la BCU ouvrait sur Internet un site WWW remplaçant la version minimale mise en place en automne 1995. Et cependant, un groupe travaille actuellement à une nouvelle version, la troisième, du site WWW de la BCU.

Pourquoi une nouvelle version

De nombreuses raisons ont incité la BCU à entreprendre cette mise à jour.

Le monde de l'informatique, et celui d'Internet en particulier, évolue très rapidement. De nouvelles techniques de présentation de sites ont vu le jour. Grâce notamment à l'utilisation de plusieurs cadres («frames»), il est possible de mieux structurer l'information sur un même écran.

Mars / März 1998

Sommaire

Un nouveau site WWW pour la BCU	1
La mémoire de la BCU de Fribourg	6
Les nouvelles structures officielles de formation des bibliothécaires	15
CHERICH. Education and research	17
Information	21
Opération de rattrapage	22
...des personnes	24
Bibliothèques associées	26
ÇA VA? Comment répondre...	28
Le mot du Directeur	28
nos chers artistes	28

Préambule

Exclusivité 150^{ème}



La mémoire de la BCU dévoile enfin son vrai visage !

(lire article pp. 6-14)

La BCU est une institution complexe. Pour faire du site WWW un véritable outil de travail, il faut rendre compte de la structure de la BCU, avec une bibliothèque centrale et de nombreuses bibliothèques sises à l'Université. L'ancien site WWW se limitait à présenter une liste de ces bibliothèques avec un plan. La BCU joue aussi un rôle dans le canton de Fribourg. Elle collabore avec les autres bibliothèques du canton. On a décidé de profiter du travail de diplôme d'Isabelle Seydoux dans le cadre de sa formation BBS pour développer la présentation des bibliothèques de l'Université et des bibliothèques du canton.

Les informations présentées sur le site devaient de toute façon être actualisées du fait du changement des systèmes informatiques utilisés par la BCU. Les liens vers les catalogues et les guides étaient basés sur DOBIS/LIBIS et SIBIL. Il s'agissait de passer à VTLS aussi pour le site WWW. On s'est contenté de modifications minimales dans le site actuel en attendant la nouvelle version.

Le site actuel contient peu d'informations «documentaires». Depuis longtemps la BCU souhaite offrir aux utilisateurs un «guide documentaire» pour les assister dans la recherche d'information. Ce nouveau chapitre important est introduit dans le nouveau site.

La BCU a édité différents guides sur papier. Il apparaît que la durée de vie de ces guides est de plus en plus courte. On souhaite intégrer l'information de la plupart de ces guides au site WWW et se contenter de

l'imprimer à la demande. Cela permettra une mise à jour permanente.

Enfin, la bibliothèque fête cette année son 150^e anniversaire. La mise à neuf du site WEB fait partie des événements destinés à marquer cet anniversaire.

Une nouvelle présentation

La présentation du site est complètement modifiée. En simplifiant, on peut dire que chaque page est structurée en 3 cadres.

Le cadre situé à gauche de l'écran dans la partie supérieure contient le menu principal. Ce cadre est toujours affiché et sert de base à la navigation dans le site, il est constitué de rectangles gris. Les rectangles changent de couleur lorsque le chapitre est sélectionné.

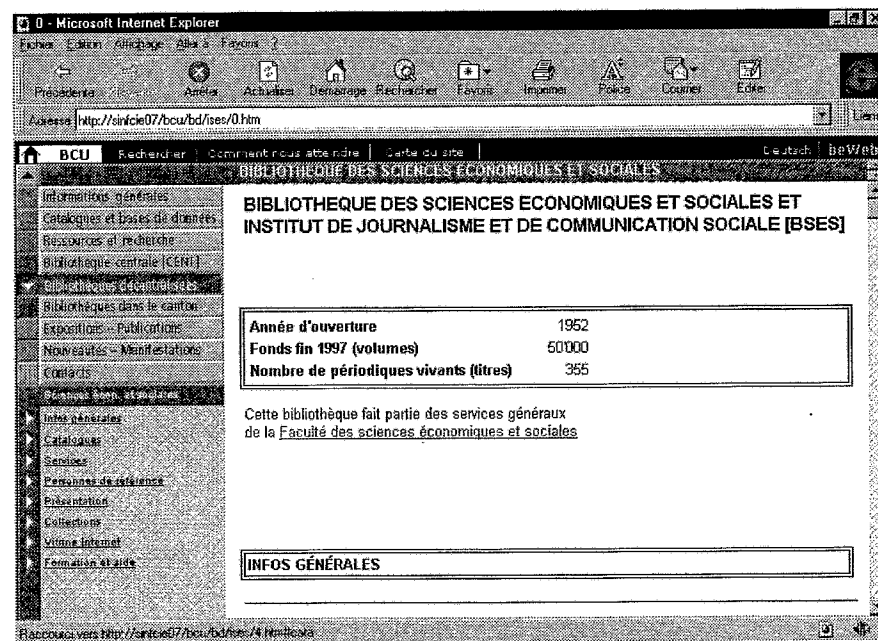
Le cadre situé à gauche de l'écran dans la partie inférieure contient le sous-menu. Ce deuxième cadre reste également toujours affiché, mais il peut contenir plusieurs niveaux de sous-menus selon les chapitres. Il sert également à la navigation dans le site.

Le cadre occupant la partie droite de l'écran contient l'information. On l'a voulu sobre, facile à lire. Il doit pouvoir être imprimé sans trop de distorsions.

Une nouvelle structure

La structure du nouveau site reflète la structure de la BCU. Cela apparaît clairement dans le menu principal.

- Informations générales
- Catalogues et bases de données
- Ressources et recherche



Nouveau site de la BCU ouvert à la page «Bibliothèques décentralisées» – «BSES».

- Bibliothèque centrale [CENT]
- Bibliothèques décentralisées
- Bibliothèques dans le canton
- Expositions – Publications
- Nouveautés – Manifestations
- Contacts

Les trois premiers points, marqués par un «bouton» rouge, recouvrent des informations communes à l'ensemble de l'institution. Les trois points suivants, avec des «boutons» bleus, sont spécifiques à certaines bibliothèques. On peut noter que la couleur des «boutons» sera la même pour les sous-menus et les titres de toutes les pages respectives de chaque chapitre.

Tout est organisé de façon à ce que l'on puisse naviguer aisément, uniquement au moyen des cadres de gauche.

Ressources et recherche – le «guide documentaire»

Le nouveau site comprendra des informations classées par discipline pour les principales branches enseignées à l'Université de Fribourg, par exemple Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Antiquité, Sciences économiques. Chaque chapitre est organisé selon le même plan.

- Localisation de la collection
- Recherche d'ouvrages à la BCU

- *Bibliographies spécialisées*
- *Sélection de périodiques*
- *Ouvrages de référence*
- *Ressources externes*
- *Personne(s) - ressource(s)*

Les références à des documents électroniques, CDROMS, sites WWW sont intégrées à ces guides dans le but de présenter à l'utilisateur, dans une même structure, toutes les ressources documentaires dans un domaine, quel qu'en soit le support. Cinq guides ont été rédigés. Les autres suivront tout au long de l'année.

Les bibliothèques décentralisées

Chaque bibliothèque de l'Université disposera d'une présentation particulière, toujours selon le même plan.

- *Infos générales*
- *Catalogues*
- *Services*
- *Personnes de référence*
- *Présentation*
- *Collections*
- *Vitrine Internet*

Formation et aide

Isabelle Seydoux a préparé des modèles dans le cadre de son travail de diplôme. La BCU l'a engagée en avril pour réaliser d'autres pages très rapidement.

Les bibliothèques dans le canton

Les bibliothèques du canton sont classées par lieu. Chacune est présentée de façon plus ou moins développée en fonction de sa taille et des informations dont nous dispo-

sons. Dans ce cas également, Isabelle Seydoux a préparé des modèles et va saisir d'autres pages. Les bibliothèques du canton pourront établir des liens à partir de et vers ces pages, si la commune ou l'institution dont elles dépendent dispose également d'un site.

Documents internes

Tout à la fin du sous-menu Informations générales, vous trouverez le choix **Interne**. Il est prévu de mettre à disposition du personnel (et des personnes d'autres bibliothèques) différentes informations à partager. Le chapitre est en préparation. A titre d'exemple, on pense y mettre le Manuel de catalogage, avec toutes ses annexes fribourgeoises, la liste des codes opérateurs fribourgeois, des informations sur les collections (localisation des différentes cotes, liste des ouvrages des salles de lecture transférés dans les magasins), la liste des imprimantes, la documentation sur la messagerie électronique, sur la procédure de sauvegarde, les paramètres de VTLS, etc.

Avancement du projet

Le nouveau site WWW de la BCU doit être intégré à celui de l'Etat de Fribourg. Des contacts dans ce sens ont été pris. Le projet définitif n'a pas encore été soumis au responsable du site de l'Etat. Après quelques séances de réflexion, la structure du nouveau site a été établie avec l'aide d'un graphiste. Des modèles pour les différents types de pages ont été réalisés. Il s'agit désormais de rédiger et de mettre en page les différents éléments prévus.

On a décidé de procéder à une réalisation progressive du site. Il devrait être mis à disposition du public avant l'été, même s'il est encore incomplet. On estime que le nouveau site sera assez riche et cohérent dès ce moment. Les pages manquantes n'auront simplement pas de lien depuis les menus. Elles seront rédigées et intégrées progressivement avec le but d'avoir un site aussi complet que possible pour le moment fort du 150^e anniversaire de la BCU en automne 1998.

Le site sera bilingue, comme le précédent. Le travail actuel porte sur la version française. Dès le mois de mai, on commencera la traduction des différentes pages, ce qui représente un travail considérable.

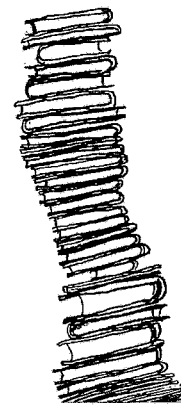
Visitez le nouveau site dès maintenant

Le nouveau site - en chantier - est d'ores et déjà accessible en interne, c'est à dire depuis tous les postes de travail de la BCU. Ouvrez l'Internet Explorer et sous **Adresse:** tapez <http://sinfcie07/bcu/>

Essayez de naviguer, au moins de vous y promener un peu. N'hésitez pas à cliquer sur tous les boutons, flèches, etc. Allez-y souvent, car il y aura des nouveautés tous les jours. Chaque fois que dans le menu un texte est souligné, cliquez dessus pour ouvrir la page correspondante.

Lorsque le site sera mis en service, une présentation sera organisée pour le personnel. On offrira à ce moment la possibilité de suivre des formations sur l'utilisation d'Internet Explorer.

Pierre Buntschu



*Wer aus Büchern nicht mehr
lernt, als in Büchern steht,
der hat die Bücher
nur halb benutzt*

*Celui qui n'apprend pas plus
des livres que ce qui est écrit
dans les livres n'a utilisé
les livres qu'à moitié*

(Lessing)



ILLUSTRATION BY AMBROSIOREISE

La mémoire de la BCU de Fribourg

Les instruments de recherche non informatisés

Lecteurs curieux obligent!

Pour tous ceux qui n'ont pas vécu le changement formidable dû à l'informatique depuis mon entrée à la BCU en 1967, un petit rappel sur les Catalogues/Fiches et leurs contenus n'est pas inutile. Certains parmi vous n'ont peut-être pas ou plus entendu parler de topographiques spéciaux, des lacunes ou des bizarreries d'autrefois.

Avec un petit air rétro, JPU vous invite à vous replonger manuellement aux sources un peu oubliées de la BCU, un lieu de mémoire qui réserve bien des potentialités de recherches utiles en dehors de tout programme informatisé accessible par écran... à condition de pouvoir donner du temps au temps !

1. Les catalogues sur fiches

Ce catalogue n'est plus alimenté depuis le 31 décembre 1984.

1.1. Le fichier auteurs : recherche par auteurs

Règle générale

- Auteur unique et publication collective jusqu'à trois auteurs → une fiche individuelle au nom de chacun.
- Dès le quatrième auteur → le titre vaut comme entrée principale avec une entrée sous le premier auteur cité sur la page de titre.
- Le classement des oeuvres propres est chronologique : ordre ascendant = année s.d. → 1984. Les oeuvres ne sont donc pas regroupées par titre : les diverses éditions d'une œuvre peuvent de ce fait être séparées. Si plusieurs oeuvres sont publiées la même année, le classement annuel est alors alphabétique et mécanique.

Attention

- Si un titre propre ne figure pas au catalogue, il faut penser aux oeuvres complètes ou choisies.

- Si plusieurs exemplaires du même document existent à Fribourg, les exemplaires de la BCU/Centrale apparaissent en premier.

- Les noms doubles viennent après les noms simples. Ex. : Müller, A. → Müller, W., puis Müller-Küng, A., Müller-Lachat, D., etc.

- A la fin des oeuvres propres on trouve les oeuvres éditées.

- Le classement chronologique prévaut toujours : on ne cherchera pas un ordre alphabétique des titres. Les oeuvres publiées *sous la responsabilité de...*, *A cura di...*, *Hrsg. von...*, etc. sont classées en fonction de la date d'impression.

- Tout à la fin d'une rubrique auteur, on trouve les *Mélanges/Festschriften* (v. aussi 3.1 Les tiroirs *Mélanges/Festschriften/Omaggi*).

- Exception fribourgeoise: on ne cherchera jamais un mélange en l'honneur de Gaston Gaudard dans le catalogue matières, mais à la fin de la rubrique Gaudard, Gaston.

1.2. Le fichier auteurs : recherche par titre

Le fichier appelé faussement Auteurs comporte des entrées aux titres pour :

- les ouvrages anonymes
- les ouvrages collectifs de plus de trois auteurs
- les publications en série ou suites (journaux, périodiques, collections) ; le classement est alors mécanique. Ex. : *Revue d'...*, *Revue de la ...*, *Revue des...*, *Revue du...* De même, *American review of...*, *of the...*, *on...*

Pour ces titres une fiche supplémentaire a été en principe tirée pour former le fichier spécial périodiques (v. aussi 1.5. Le fichier des périodiques).

1.3. Les particularités du fichier auteurs-titres

- Pour les auteurs particulièrement importants, le classement se fait parfois au titre des oeuvres : Cicéro, Gide, Mauriac etc. Le titre est souligné ou reporté en rouge.

- Les sigles ou acronymes (ex. OCDE, NZZ,...) ne sont pas insérés alphabétiquement, mais placés au début du tiroir O ou N respectivement.

- Les titres anonymes ou collectifs commençant par un prénom se cherchent au premier terme suivant. Ex. *Paul Claudel et son temps* → *Claudé et son temps*.

- Les ouvrages en collections et surtout les numéros spéciaux n'ont pas toujours été catalogués. On ne trouvera pas toujours une fiche au nom de l'auteur (ex. cote en magasin collective GM) ou au titre (J..., Hors série, suppl.). Par ex. les séries en « Lieferungen » individuelles comme les *Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften...*

- Les thèses : jusque dans les années 1940, on découpait les catalogues imprimés, on collait les références sur les fiches, on insérait. Il peut donc y avoir une fiche au catalogue, mais pas d'ouvrage en place en magasin, ou pas de fiche au catalogue et l'ouvrage en magasin! On peut les retrouver en consultant les catalogues imprimés des thèses allemandes, américaines, suédoises, finlandaises, françaises (ex. cotes men-

tionnées U 12.1356 ou ajoutées en marge [tampons]). Il n'y a pas à Fribourg un fichier particulier pour les thèses, en dehors des catalogues imprimés nationaux ou thématiques.

- Les collections : jusque dans les années 1950, tous les titres de ces séries n'ont pas fait l'objet de fiches individuelles dans le catalogue Auteurs. Lorsqu'une demande fait mention d'une collection, il est bon de vérifier si la série existe ou non à Fribourg.

1.4. Le fichier matières ou sujets

- Ce catalogue débute de manière exhaustive à partir des années '50 seulement, même si l'on y trouve un grand nombre d'ouvrages publiés avant cette date. Pour les documents antérieurs à 1950, il est impératif de consulter catalogues et bibliographies spécialisées.

- Il y a donc un immense trou pour la recherche thématique des monographies de 1880 à 1950 environ. Pour la période antérieure à 1880 on peut partiellement compenser ce manque en se référant aux cotes des magasins. Ex : G = Religion, GM = Histoire ecclésiastique, F = Histoire, FL, I = Histoire suisse, E = Belles-Lettres, etc.

- On se référera également aux catalogues imprimés de la Bibliothèque cantonale et de la Société économique.

- On ne retrouvera pas au catalogue matières, les ouvrages de l'Institut de géographie. L'Institut faisant partie de la Faculté des sciences, il avait été décidé de ne pas indexer les documents qui y étaient déposés, alors que les mêmes ouvrages achetés

par la BSES le sont ! En cas de recherches à thèmes géographiques ou cartographiques, penser à envoyer le requérant à l'Institut.

- Cette même remarque vaut pour le domaine des sciences naturelles dans ses généralités, domaine dans lequel longtemps la BCU était mal fournie. Alors pensons au Musée d'histoire naturelle, à l'Institut de botanique ou à celui de Géologie.

1.5. Le fichier des périodiques et une note sur le RP

- Il n'est plus tenu à jour depuis 1985 et fait l'objet d'un compartiment spécial comprenant : périodiques, journaux, collections.

- Il avait été créé pour permettre l'édition du Rp4 (4^e mouture du *Répertoire des périodiques étrangers en Suisse*) et doit être considéré comme le volume de base.

- Il n'est pas certain que le fichier propre des périodiques soit plus complet que le fichier général auteurs où ses fiches ont été également insérées. Par contre, il est indéniablement plus pratique à consulter.

- Il gardera son importance tant que l'ensemble des suites périodiques n'aura pas été recatalogué.

- La politique de dépôt dans les Instituts fait, qu'aujourd'hui déjà, les cotes de gestion ne concordent plus toujours avec la réalité. Un coup d'œil sur le réseau informatisé est donc indispensable.

Note sur les RP

- Le RP4 ne comporte que les titres étrangers (= pas de publications suisses). Les éditions RP4-RP6 n'indiquent pas les cotes de gestion. Il faut se reporter au fichier ou au réseau informatisé.

- Il se peut que des titres figurent avec la mention Fribourg au RP4, mais on ne trouve plus de fiches dans le catalogue. Il s'agit dans ce cas du *Fonds Anthropos* (ex-institut de Posieux-Froideville) qui avait été déposé à la BCU pendant la guerre, catalogué et annoncé au CC/RP4 de la BNS à Berne. L'Institut à déménagé en Allemagne (Frankfurt ?) en reprenant ses fonds. Une liste avait été établie par Monsieur Monteleone et les fiches sorties du catalogue. Longtemps conservées, j'ignore dans quelle armoire ces boîtes se trouvent actuellement.

- Le RP7 annonce des changements de titre après la 2^e guerre mondiale. Les anciens titres n'y figurent pas toujours. Ex : une revue se trouve dans 4 ou 5 bibliothèques avec la mention Vol. 120 (1982). S'il n'y a pas de renvois au RP7 lui-même, il faut se reporter au RP4.

1.6. Divers

- La carto-thèque peut comprendre des fiches de couleur. Les ouvrages se trouvent ou non à la BCU.

En jaune = Société de lecture (BCU)

En rouge = Cote P = Musée pédagogique (BCU)

En gris = Cote Ena = Deutsche literarische

Gesellschaft [homologue de la Société de lecture au moment où celle-ci est devenu entièrement francophone] (BCU)

- *En vert* = Cote MAH = Musée d'art et d'histoire (= au Musée)

- *En blanc* avec la mention BAM (Bibliothèque des Arts et métiers) : ne sont plus valables. Il n'est pas certain que les ouvra-

ges existent encore dans cette bibliothèque sise au Centre professionnel.

- Le fichier auteurs est mauvais au niveau des notices d'autorité des collectivités. Ex : Marché commun, Organisation mondiale de la santé (OMS), Bureau international du travail (BIT) [est vraiment lacunaire, sans compter toutes celles qui manquent]. Par contre, le renvoi OCDE vers Organisation de coopération et de développement économique est très bon, de même que le tiroir «auteurs» Suisse/Bureau fédéral de statistiques.

- La recherche des actes de congrès est difficile. Longtemps on a tenu compte des termes du titre *Actes du congrès ...*, *Proceedings of ...*, *Sitzungsberichte des Kongresses...*, etc. Il n'y a souvent rien ou c'est incomplet sous *Congrès...*, *Kongress...*, *Congresso...*, et parfois les lecteurs donnent des titres fantaisistes. Si l'on possède l'éditeur intellectuel, il faut voir sous le nom cité. Mais on se méfiera de la référence du lecteur, car souvent le nom donné n'est que l'auteur d'une communication.

2. Les catalogues imprimés BCU et Société économique (Soc. Lect)

2.1. Le catalogue imprimé BCU

- Il est pratiquement fiable. 98% devrait se retrouver dans le fichier central auteurs.

- Il se compose de 4 volumes
volume 1: 1852; cote A-Fm
volume 2: 1855; cote G-M, la rubrique L donnant un aperçu des manuscrits et incunables
volume 3: 1859; index auteurs et titres anonymes des vols. 1-2, avec une notice sur la BCU et les

différentes bibliothèques de couvents nationalisés volume 4: 1886; suppl. et appendices sans index auteurs ni titres.

- Seuls les catalogues annotés en marge donnent la cote actuelle ou le fichier. Le *numerus currens* n'est plus valable. On nous le donne parfois et cela provient du Catalogue collectif de la BNS à Berne qui avait découpé ces catalogues sans posséder les changements de cotes qui doivent dater de 1910-1915, époque de l'ouverture de la BCU dans ses locaux actuels.

- Les rubriques mentionnées sans cote renvoient à des ouvrages qui auraient dû être retraités... il y a 80 ans. Ils ont probablement disparu à jamais par la vente à des antiquaires ou le manque de repérage lors de l'opération Moléson.

- En marge on trouve parfois des annotations manuscrites :

la mention C signifie Retour au Couvent des Cordeliers

la mention L, retour aux Liguoriens (la seule trace restante étant une ruelle en basse ville, l'ordre ayant quitté la Suisse)

la mention Z concerne les incunables déposés au Cabinet des manuscrits de la BCU.

2.2. *Le catalogue imprimé de la Société économique (Soc. lect.)*

- Il se compose de 2 volumes :

volume 1: 1854

volume 2: 1897, suppl. avec index auteurs seulement.

- Il n'est inséré, selon mon estimation, qu'à 50% dans la cartothèque centrale de la BCU. D'où son intérêt évident pour une recherche par matières.

- Mais la cotation n'est pas simple : il faut en gros prendre le générique du chapitre (A, B ou C...) et laisser tomber les subdivisions.

- Ce catalogue ne comporte qu'un index auteurs sans aucun titre anonyme.

- Aussi la rubrique K (Soc.lect. K) correspondant aux périodiques, journaux ou suites périodiques est fort utile.

- La *Société économique* (qui fit longtemps office de bibliothèque municipale par opposition à la BCU cantonale) ayant perdu son caractère scientifique et bilingue prit le nom de *Société de lecture* en 1945 et ne comporte plus que des ouvrages en langue française.

- De 1897 à 1938, seul un passage dans les rayons des magasins de la BCU (ordre annuel plus ou moins alphabétique des auteurs) permet de se faire une idée de son contenu.

- De 1939 à 1968, un catalogue tiré sur stencils permet de suivre les oeuvres achetées (histoire, biographies, mémoires, littérature, géographie pour l'essentiel).

- Dès 1969 (?), insertion stricte dans les catalogues (fiches jaunes) de la BCU avec la cote *Soc. Lect.* jusqu'à la dissolution de la société, la Bibliothèque municipale de la ville de Fribourg ayant vu le jour.

- Après accord, tous les anciens fonds (*Soc. Econ.*) sont gérés aujourd'hui par la BCU.

- Un catalogue sur fiches de la *Société de lecture* existe au +1 des anciens magasins. J'ignore sa périodicité réelle de même que son insertion dans le fichier central de la BCU. Les fiches étant blanches (et non

jaunes), je suppose que, si insertion il y a eu, elle doit être lacunaire.

- Pour la littérature secondaire de l'époque, ce serait regrettable de ne pas l'avoir dans le grand fichier.

- N'oublions pas que les auteurs à la mode d'alors étaient enregistré à la Soc. Lect. plus qu'à la BCU. Pensons à Gide, Mauriac, Bernanos, Sagan, Chessex, Guillemin, etc. Il se pourrait qu'un bon nombre de titres (1900-1950 en tout cas, voire dans une moindre mesure 1950-1970) ne se retrouvent pas dans le fichier principal auteurs.

2.3. *Catalogues imprimés divers, utiles et méconnus*

Société d'Héraldique : un catalogue imprimé (1930) et Suppl. 1930-1944 est déposé au service des revues. Ces ouvrages (cotes Sh et Shr) sont déposés à la BCU. Deux tiroirs de fiches classées par matières existent au -1 (annexe des imprimés fribourgeois). J'ignore la période concernée (après 1970 ?). **NB.**- Pour les titres anonymes en allemand de ces deux catalogues, les règles prussiennes de classement sont en vigueur, à savoir : premier substantif au nominatif avec renvoi de l'adjectif. Utiles pour les Rubriques J et K. Ex. : *Schweizerische meteorologische Beobachtungen = Beobachtungen, Schweizerische meteorologische*

Incunables et manuscrits de la BCU : on se reportera à Wilhelm Josef Meyer pour le «Catalogue des incunables de la BCU» (1917) et le «Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de la Société économique» (1914), publié avec le souvenir du centenaire de sa fondation. On consultera aussi le catalogue

des manuscrits (cote L 1 à 1896) établi par Hans Foerster (déposé au cabinet des manuscrits). Enfin, rappelons le « Répertoire sommaire des fonds manuscrits dans les bibliothèques et archives de Suisse » (1992), ouvrage important notamment au niveau des fonds modernes et des legs. Le conservateur, Monsieur Joseph Leisibach, complète et tient à jour manuellement ce répertoire. Consultez également le Guide du lecteur 07 *Services de conservation et de documentation*.

Thèses de l'Université de Fribourg catalogue dès le début (1889) à 1939 par Weyrich. Seule source imprimée comprenant toutes les thèses de toutes les facultés également les thèses manuscrites. Dans la plupart des cas, ces thèses dactylographiées sont perdues et ne sont pas conservées à l'université. Grâce à la mention d'origine, on en retrouve parfois la trace dans les Bibliothèques cantonales suisses. En ce qui concerne l'étranger, il faut en principe faire la croix dessus (ex. : Mgr Spänni et). **NB.**- Ce catalogue a été continué (tirage limité sur stencils) par Bochenski et Pozzi pour la Faculté des lettres uniquement, hélas.

Mémoires de licence de l'Université de Fribourg : depuis 1985, ils sont tous catalogués dans le Réseau romand. Accès par cote; ex. : c/UM 94 pour obtenir la liste des mémoires de la faculté des lettres de l'année 1994. UT = théologie, UM = lettres ; US = sciences économiques, UP = école d'éducateurs spécialisés. Pour les UM sortis entre 1980 et 1981 : il existe un topographique qui recense UM 1 à UM 1021 (sans indication de

l'année, par ordre alphabétique des auteurs). Pour les UM à partir de 1982 : le système des cotes intègre l'année. Pour toutes les facultés (1984-1993) : le catalogue (produit de SIBIL) des mémoires de l'Université de Fribourg est déposé au Bureau d'information. Pour les UT : sont déposés à la BCU seulement depuis 1985 (ils sont donc tous catalogués dans le Réseau Romand) ; les années antérieures sont déposées dans les archives de la Faculté (et naturellement ne sont pas cataloguées). La liste de ces mémoires a été publiée dans deux périodiques : *Tübinger theologische Quartalschrift* (CENT J 120) et *Biblische Zeitschrift* (CENT J 242). Pour les US : au service du prêt, il existe un topographique qui recense les années 1966-1984 ; dès 1985, ils sont catalogués dans le Réseau Romand. Pour les UP : il existe un topographique pour les numéros 1-74 ; dès le numéro 75, ils sont catalogués dans le Réseau romand (sans indication de l'année).

Travaux de diplôme et séminaires en Pédagogie curative : cote HPAED Gbb... et HPAED Gbf... ; ils sont conservés à l'Institut qui dispose également d'un topographique. Aucune mention dans le catalogue sur fiches de la BCU.

3. Les topographiques et les fichiers spéciaux

3.1. Les tiroirs *Mélanges/Festschriften/Omaggio*

- On ne tient pas compte du titre pour le classement, mais uniquement des personnalités à qui la publication est dédiée.
- Il n'y a plus de catalogue spécifique des thèses reçues.

- Ce catalogue comprend également l'insertion des suites périodiques. Une fiche supplémentaire a été tirée sur stencils pour établir un fichier des suites propres. Voir plus haut.

3.2. Brochures (cotes différentes)

- Les recueils factices, lots de brochures, pamphlets ou autres petits écrits de circonstance n'ont, dans la plupart des cas, pas été catalogués, ni à plus forte raison indexés dans un catalogue matières.

- Il existe un inventaire manuscrit du *Catalogue des brochures de la bibliothèque économique. Ancienne et nouvelle série.*

- Deux topographiques manuscrits permettent de retrouver les cotes de dépôt en magasin, avec des notes de travail insérées par Denise Bourqui sur le dépôt des recueils factices des imprimés fribourgeois. Topographique très utile pour l'histoire (grand nombre de brochures sur les chemins de fer, le droit, la vie courante [statuts de sociétés, règlements divers, programmes de fêtes cantonales de musique ou de tir etc.])

3.3. Fonds Gremaud (cote GREM)

- Catalogue des Brochures Gremaud (ancien directeur de la BCU).

- Une grande partie a été insérée suite aux travaux de diplôme (Dorthe et Bourgné) dans le fichier BCU principal.

- N'ayant fait l'objet d'aucune indexation matières, ce travail serait perdu voire inutile sans ce topographique. Les références seraient extrêmement difficiles à retrouver.

3.4. Bibliothèque des capucins

La bibliothèque des capucins (fonds jusqu'en 1914) est déposée au -2 anciens magasins. L'infatigable Père Norbert en établit le catalogue sur fiches sans indexation (celui-ci se trouve dans la cafétéria du personnel au -2). Le fonds moderne est déposé au Couvent, alors que les incunables et les manuscrits sont déposés à la réserve de la BCU/C.

3.5. Les imprimés fribourgeois

- Un petit répertoire dactylographié des *Friburgensia* a été établi par M. Dragutinovitch lors de la réduction de l'ensemble des fiches au format international.

- Le Fichier des imprimés fribourgeois (de 1581 à la fermeture des catalogues sur fiches en 1985) : il s'agit d'un inventaire par imprimeurs (1585-1875).

- Avec la libération commerciale et l'augmentation des imprimeurs, ce fichier est en plus chronologique de 1816 à 1984.

- Il s'agit d'un fichier « *Friburgensia* » restrictif limité à la mention d'imprimé fribourgeois. Tout ce qui s'est dit ou écrit à l'extérieur du canton n'y figure pas. Il se trouve actuellement au -1 des anciens magasins.

Voir aussi *Iter Helveticum. Teil 1 : die liturgischen Handschriften der KUB Freiburg beschrieben von Joseph Leisibach*, 1976.

3.6. Le Musée pédagogique

- Le Fichier du Musée pédagogique (en annexe des imprimés fribourgeois) correspond à la Bibliothèque de l'école normale jusqu'à son installation à la rue de Morat.

- Très utile au niveau pédagogique et culturel pour la période 1880-1920, on y trouve beaucoup de documents au point de vue social et sociologique (ex. : éducation féminine, travaux manuels, vie populaire) ainsi que des publications sur des sujets qui n'auraient jamais concerné la BCU de Fribourg ou d'ailleurs. Ce fonds est largement sous-estimé par les chercheurs.

4. Autres sources importantes

- Au -1 encore, le fichier du CAS Moléson (*Club alpin suisse*). En principe, les ouvrages sont déposés à la BCU. Je ne pense pas que les fiches figurent au fichier central de la BCU.

- Au -4, un fichier méconnu de Regis de Courten concerne Fribourg pour la période 1924-1934. Dans l'état actuel de la Bibliographie fribourgeoise, il mériterait d'être inséré dans VTLS.

- Au -4 toujours, des restes de l'époque Monteleone : un fichier personnel fourre-tout dont il faudrait éventuellement reprendre les données fribourgeoises.

- A signaler, bien que cela ne concerne pas Fribourg, le Fichier Liturgique de Louvain. Intéressant, car il s'agit d'un fichier bibliographique comprenant monographies et articles dans le domaine spécifique de la théologie et de la liturgie.

- Périodiques ayant publié des tables : tout est regroupé sous les cotes SC-90 à SC-97 ; les index des revues ayant été recataloguées apparaissent sur écran ; un topographique manuscrit existe au service du prêt.

- Un embryon de fichier équivalent de la

Société de lecture francophone existe pour la Deutsche Literarische Gesellschaft (Cote BCU Ena) : v. 1.6. Divers.

- **Cote DUBS** : don spécial comprenant essentiellement de la philosophie orientale.
- **Cote Hartmann (ou HART)** : don spécial, ouvrages de musique et de musicologie.
- **Cote EBAZ** : partitions de musique ancienne (17^e et 18^e siècle) ; provenance incertaine; le fonds est déposé au +1 anciens magasins.

Jean-Pierre Uldry

LES DIX
COMMANDEMENS
DU VRAI RÉPUBLICAIN.

1. FRANÇAIS, ton Pays défendras,
Afin de vivre librement.
2. Tous les tyrans tu poursuivras,
Jusqu'au-delà de l'Indostan.
3. Les Loix, les vertus soutiendras,
Même s'il le faut de ton sang.
4. Les perfides dénonceras,
Sans le moindre ménagement.
5. Jamais foi tu n'ajouteras,
A la conversion d'un grand.
6. Comme un frère, soulageras
Ton compatriote souffrant.
7. Lorsque vainqueur tu te verras,
Sois fier, mais sois compatissant.
8. Sur les emplois tu veilleras,
Pour en expulser l'intrigant.
9. Le 10 Août sanctifieras,
Pour l'aimer éternellement.
10. Le bien des fuyards verseras,
Sur le Sans-Culotte indigent.

Einige Gedanken zur Ausstellung
*A la gloire et au bonheur de l'Helvétie
Zum Ruhm und Glück Helvetiens*

vom 29.4.98 – 31.5.98 in der KUB Freiburg

Ziel der Ausstellung ist es, die europäische Dimension der Helvetik (1798-1803) hervorzuheben und nachvollziehbar zu machen. Wohl zu keinem anderen Zeitpunkt ihrer neueren Geschichte war die Schweiz in vergleichbar intensivem Masse mit ihren intellektuellen und politischen Protagonisten auf der Höhe einer innovativen europäischen Entwicklung, der politischen Spätaufklärung. Die europaweit relativ einheitlichen Ideen und Perspektiven fanden ab 1798 in der Eidgenossenschaft zugleich typische und eigenständige, standardisierte und originelle Ausprägungen. Zugleich dürfte zu kaum einem anderen Zeitpunkt die Kluft zwischen den Denkweisen und Werten der Gebildeten und der einfachen Leute tiefer gewesen sein. Dieser unüberbrückbare Graben erklärt, dass das Experiment Helvetik nur von einer sehr schmalen Schicht, nicht aber vom Volk getragen wurde und scheiterte. Mit dieser Ausstellung soll die Ideen- und Gedankenwelt der Helvetik aus ihren ureigenen Bedingungen, aus ihrem Geist heraus, ohne unzulässige Aktualisierungen und Vereinnahmungen verständlich gemacht werden. Dabei ist das uns Fremde, das Trennende einer seit 200 Jahren vergangenen Epoche genauso zu betonen wie die Anstösse, die in unsere Gegenwart zu führen scheinen.

Kathrin Marthaler

Les nouvelles structures officielles de formation des bibliothécaires

En 1998, la formation de bibliothécaire fait peau neuve. En effet, une nouvelle filière de formation sera mise en place dès la rentrée. Les nouvelles structures de formation officielles reconnues sont les suivantes:

profession ayant un lien avec le programme d'études choisi :

Certificat fédéral de capacité d'assistant en information documentaire (CFC) et maturité professionnelle, ou Baccalauréat et expérience professionnelle préalable d'une année.

Sous **certaines conditions**, le candidat peut s'inscrire à une HES: il doit posséder un diplôme de culture générale ou un diplôme d'une Ecole supérieure de commerce et une expérience professionnelle préalable d'une année, dans le domaine correspondant aux études choisies. Son admission se fait **après la réussite de l'examen de culture générale**.

Au cours de sa formation de 3 ans, composée de cours, de séminaires et de stages, l'étudiant effectue toutes les fonctions techniques, documentaires et archivistiques de gestion et de communication liées au travail dans une bibliothèque, un centre de documentation et des archives (constitution des fonds, traitement documentaire et/ou archivistique, mise en oeuvre des technologies appropriées, mise en valeur et exploitation des fonds, etc.)

Formation HES en information et en documentation

Cette nouvelle formation remplace, dès l'automne 1998, la formation dispensée par l'Ecole supérieure d'information documentaire de Genève (ESID), ainsi que celle mise en place par l'Association des bibliothèques et des bibliothécaires suisses (BBS).

Les Hautes écoles spécialisées (HES) sont des établissements de formation de niveau universitaire. Elles s'inscrivent, en principe, dans le prolongement d'une formation professionnelle de base et dispensent un enseignement axé sur la pratique tout en préparant à l'exercice d'activités professionnelles.

Le niveau d'entrée **sans condition** est possible avec une formation de base dans une

En fin de formation, des examens confèrent le titre de Spécialiste HES en information et en documentation. Une formation ultérieure est à l'étude: études postgrades (HES ou université)

Les lieux de formation ont été choisis: Coire pour la Suisse alémanique et Genève pour la Suisse romande.

Apprentissage d'Assistant en information documentaire (AID)

Ce nouvel apprentissage débutant en septembre 1998 vise à professionnaliser la fonction actuelle d'aide-bibliothécaire.

Le niveau d'entrée se fait à la fin de la scolarité obligatoire; il s'agit d'un apprentissage de 3 ans, reconnu par l'OFIAMT. A la fin de celui-ci, l'apprenti passe des examens et reçoit un certificat fédéral de capacité (CFC). Dès lors, il peut entreprendre une année d'apprentissage supplémentaire pour obtenir une maturité professionnelle. Par la suite, une formation ultérieure est possible: Spécialiste HES en information et en documentation.

Au cours de sa formation, différentes tâches lui seront confiées, telles que: acquisition, élimination, classement, catalogage simple, équipement, conservation, service aux usagers (principalement du prêt), contrôles et vérifications, travaux administratifs courants, etc.

Dans le cadre d'un apprentissage en information documentaire, l'entreprise doit être à même de dispenser une formation complète, disposer des équipements requis à la formation, et assurer une formation systé-

matique. L'autorisation de former des apprentis est donnée aux:

- bibliothécaires diplômés, bibliothécaires scientifiques possédant un diplôme en bibliéconomie (CESID, Cours de Zürich) ou ayant une formation équivalente qui travaillent depuis 3 ans au moins dans une bibliothèque
- assistants en information documentaire qualifiés pouvant faire état d'une pratique professionnelle d'au moins 3 ans (situation valable dès l'automne 2004)

Le règlement de la formation, ainsi qu'une brochure sont à disposition.

Situation à la BCU

La BCU est en pleine mutation au niveau de la formation.

Actuellement, nous accueillons une personne qui débutera sa formation de spécialiste HES cet automne (conditions spéciales de 6 mois d'immersion professionnelle pour la première volée).

Nous avons reçu plusieurs candidatures, tant pour l'apprentissage que pour la formation HES. C'est pourquoi, le 8 avril prochain, une séance d'information et de prise de contact avec les candidats a été organisée. Lors de cette séance, la nouvelle filière sera présentée et un test d'aptitude et de connaissances générales sera fait pour les candidats.

Nous allons accueillir, dès la rentrée, un apprenti et une voire deux personnes pour la formation HES.

CHERI: CH

Education and Research Information

...ou une réponse possible aux interrogations sur l'avenir de notre profession, une manière d'affronter de façon appropriée les impératifs dictés par les nouvelles technologies de l'information, une solution potentielle à la demande de démocratisation de l'accès au savoir, une possibilité de faire face au monopole croissant que détient un nombre restreint de fournisseurs d'information.

cercle international avec une atmosphère très stimulante et propice à l'épanouissement de nouvelles idées), Pierre Cuendet a élaboré son projet et a publié sur Internet en novembre dernier une proposition de créer un consortium suisse pour l'information électronique. Ce document est accessible à tout un chacun à l'adresse: <http://www-bichi.unil.ch/SwissConsortium.html>. Cosigné par Francine Dreier (responsable de la documentation électronique en chimie à l'Université de Genève), Steven Gheyselincx (responsable des périodiques à la Bibliothèque centrale de l'EPFL) et Georges Iffland (responsable du Service de recherche documentaire à la Bibliothèque centrale de l'EPFL), le rapport a fait l'objet de plusieurs présentations officielles (assemblée générale de la GIBU, à la BCU Fribourg,

CHERI est un projet. Nul doute que sa réalisation pourrait avoir des conséquences très importantes, mais son initiateur, Pierre Cuendet, responsable de la Bibliothèque commune de chimie UNIL-EPFL, invité par la BCU sur proposition de Pierre Buntschu, en parle avec beaucoup de simplicité, voire de modestie non dépourvue d'arguments basés sur une préparation solide.

Revenant de l'Ecole d'été de Tälborg (deux semaines de formation continue dans un

impressum

BCU-INFO. Journal interne de la BCU Fribourg.
Parution trimestrielle.

Michel Dousse,
Claudio Fedrigo,
Regula Feitknecht,
Christian Mauron.

Délai de rédaction:
les textes sont
remis à l'équipe de
rédaction jusqu'au
5 du mois de parution.

etc.) et informelles (auprès de collègues) ainsi que d'une annonce dans l'Arbido 2/98, renvoyant avec un bref commentaire au rapport publié en ligne.

Les professionnels ont vite compris les enjeux et réagi avec beaucoup d'enthousiasme; le projet a néanmoins encore un long chemin à parcourir : dans l'esprit des décideurs d'abord (on ne défie pas impunément le fédéralisme qui domine encore dans le monde des bibliothèques helvétiques), et le long d'un itinéraire administratif qui s'annonce tortueux.

Les scientifiques ont produit, ces dernières années, une quantité très importante de matériel, dont la croissance ne va certainement pas s'atténuer. La responsabilité d'organiser ces données, de les rendre accessibles, revient aux bibliothécaires ; cette tâche fondamentale évolue au gré du développement des ressources disponibles.

Si les bases de données bibliographiques fournissaient, jusqu'à hier, des références – en exploitant les outils classiques – aux données elles-mêmes, elles pourraient désormais, d'un point de vue technique, offrir un accès direct à un très grand nombre de sources, sans obliger l'utilisateur à passer par l'intermédiaire de simples références. Cela soulève des problèmes d'ordre économique et juridique. L'utilisateur est donc obligé de recourir à des procédures dispendieuses et obsolètes (comme par exemple la commande d'un document par le biais du prêt entre bibliothèques).

La Suisse dispose de réseaux informatiques (SWITCH, pour n'en citer qu'un) denses, sûrs et rapides, gérés par des personnes très compétentes et efficaces. Toutefois, la répartition des usagers n'est pas homogène sur le territoire national et se distribue en fonction de l'existence d'institutions de recherche et d'enseignement. Ainsi, le « triangle d'or » de la région zurichoise se taille la part du lion essentiellement à PETH et à l'Université, viennent ensuite Lausanne (avec le Poly et l'Université) et, enfin, les autres sites universitaires. Pour le reste, c'est pour ainsi dire le désert.

Envisager l'avenir dans un domaine en pleine évolution est une mission ardue, mais aucune attitude ne saurait être plus nuisible que l'immobilisme. Aux bibliothèques le soin d'agir afin de ne pas être soudainement dépassés par les événements et par les chercheurs eux-mêmes, essayant de s'évader d'un cercle vicieux que produisent actuellement les éditeurs et les fournisseurs d'information électronique.

Quels sont les rouages de cette coûteuse symbiose ? Les scientifiques, en particulier les chercheurs payés par les pouvoirs publics, confient à un éditeur leur matériel, qu'il met sur le marché avec un investissement non négligeable au niveau du marketing (et en empruntant des stratégies de plus en plus agressives). Les bibliothèques, parmi les seuls clients potentiels, achètent à prix élevé ces publications, avec l'argent fourni par les pouvoirs publics, pour les remettre à disposition des chercheurs.

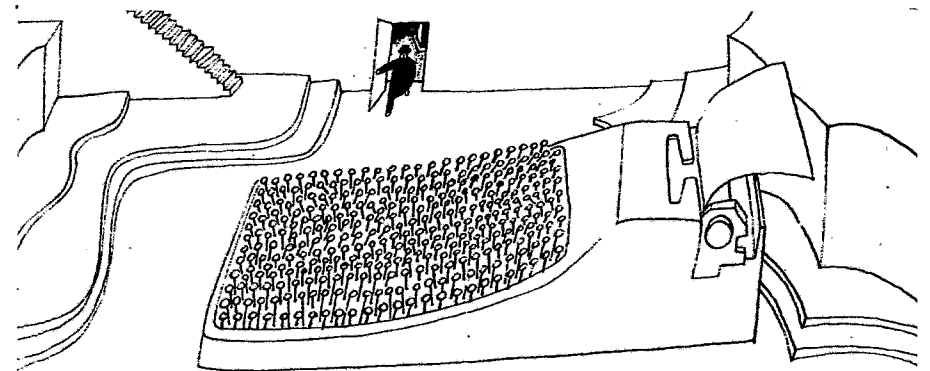
Entre autres, pour rompre ce schéma, les chercheurs ont commencé à offrir des « pré-prints » sur Internet. Certains éditeurs demandent que ces documents soient rendus inaccessibles en ligne dès que l'autorisation de les imprimer a été donnée, d'où la naissance de journaux exclusivement électroniques.

C'est ici que les bibliothèques doivent intervenir et créer des structures de collaboration afin de proposer des solutions économiques garantissant un accès le plus large possible aux données. Et c'est à ces exigences que répond le projet élaboré par Pierre Cuendet.

La création d'un consortium permettrait en effet de réaliser ce qui se fait dans d'autres pays européens et en Amérique du nord, et de conférer une dimension plus importante à ce qui en Suisse ne représente que des cas isolés.

En effet, dans le cadre de la Convention BeNeFri, l'éditeur Beilstein donne accès à une base de données aux Instituts de chimie des trois sites avec une licence unique payée au pro rata des usagers potentiels (professeurs, chercheurs, assistants, étudiants) et du crédit d'achat de chacun. Sur le même modèle, cet éditeur propose maintenant une licence unique pour toute la Suisse à un prix équivalent à celui de deux universités. L'avantage pour lui étant de ne devoir négocier qu'avec un seul partenaire. Ce partenaire pourrait s'appeler, si nous conservons le titre de travail adopté par Pierre Cuendet et ses collègues, CHERI.

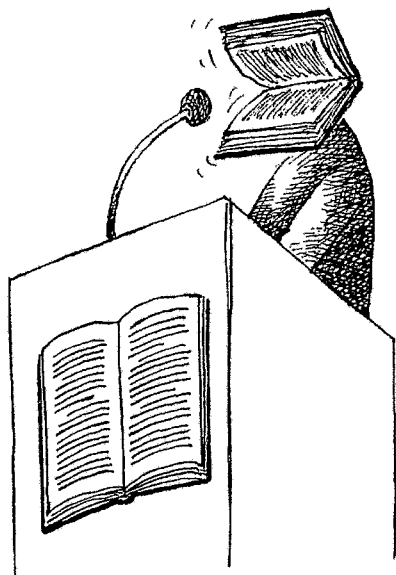
La forme d'organisation proposée pour CHERI est volontairement légère et devrait le rester pour maintenir la plus grande agilité possible. Un « parlement » serait constitué de représentants des usagers ; l'« exécutif »



Dessin de J.M. Folon extrait de "Le message", Paris, 1967

d'un bibliothécaire, d'un juriste et d'un délégué des partenaires pour assurer le respect des exigences des milieux dont ils sont issus. Un secrétariat (à temps partiel) pourrait obtenir une forme juridique lui permettant de négocier au nom de tous. La personne qui occuperait ce poste devrait être proche du monde des bibliothèques, afin que leurs voix se fassent entendre dans la course des éditeurs à la conquête du monopole de l'information.

CHERI se chargerait donc de négocier avec plus de vigueur et plus de moyens de pression que ce que pourrait faire chaque institution à titre individuel ainsi que de signer



MARTIN NICOLIN

les licences pour l'accès à l'information électronique, d'évaluer les systèmes d'accès et de les gérer. Quel type d'information pour quel type d'utilisateur ? Les Universités, les Ecoles polytechniques, les Instituts fédéraux, les Ecoles d'Ingénieurs, les Hautes Ecoles Spécialisées et d'autres institutions de recherche et d'enseignement pourraient être affiliés au consortium, grâce auquel ils auraient accès à diverses bases de données bibliographiques, à des publications électroniques et à des produits spéciaux.

Mais le consortium ne devrait pas limiter son action à l'achat de l'information : il pourrait également contribuer à la création de systèmes de recherche. Unir les efforts dans ce domaine ne peut être que profitable pour tous les partenaires, contraints à travailler dans des conditions économiques de moins en moins florissantes.

Poser une question en langage naturel à un programme qui la transmettrait – dûment traduite – à un moteur de recherche, lequel chercherait l'information correspondante et la restituerait à l'utilisateur en plein texte : voici un but que le consortium pourrait viser et essayer de réaliser pour tous ses membres. Cet objectif, et ce n'est qu'un exemple, pourrait se réaliser soit par les forces mêmes du consortium, soit en confiant les tâches relatives à ces questions techniques à des organisations privées.

Regula Feitknecht

Dessin extrait de "Transitions", février 1998

Opération de rattrapage pour le traitement des nouvelles acquisitions

En 1997, une diminution générale du nombre de volumes traités par le catalogage formel et par le catalogage matières a été constatée. Elle est imputable à la migration vers le nouveau système informatique VTLS. Dans toutes les bibliothèques de RERO, on a observé les mêmes difficultés et constaté une baisse générale.

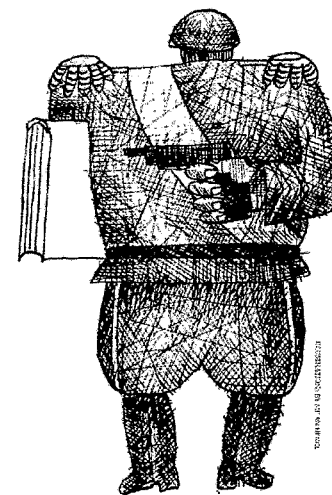
Pour le catalogage formel, 53'741 volumes ont été traités en 1997, soit 31'184 volumes de moins qu'en 1996 (-37%). Pour le catalogage matières, 49'404 volumes ont été traités en 1997, soit 32'087 volumes de moins qu'en 1996 (-39%).

La baisse de productivité a généré un retard conséquent dans le traitement des nouvelles acquisitions, soit 12'752 volumes à fin 1997, malgré les différentes mesures qui ont été prises durant l'année 1997 pour tenter de limiter ce retard.

Suite à ce constat et sur proposition du responsable du Secteur catalogage, MM. Martin Nicoulin, directeur, et Pedro Ramirez, vice-recteur, ont décidé d'appliquer différentes mesures visant à résorber ce retard rapidement grâce à l'engagement de moyens «extraordinaires».

L'opération de rattrapage devrait durer 2 à 3 mois au maximum, soit de mars à mai 1998, et comprend les mesures suivantes:

1. réintroduction du format niveau 1 (format minimal) pour le traitement des nouvelles acquisitions
2. repourvue des postes vacants et remplacement systématique du personnel manquant
3. arrêt des différentes opérations de recatalogage (crédits Centrale et Université) et transfert du personnel pour le traitement des nouvelles acquisitions



Dessin extrait de "Transitions", février 1998

MARTIN NICOLIN

4. remplacement des bibliothécaires dans différentes activités par des personnes engagées en stage-emploi ou par des aide-bibliothécaires
5. transformation du poste d'appui permanent pour les usagers en Salles publiques de la Centrale en un service sur appel
6. respect du pourcentage d'activité dédié au catalogage et à l'indexation dans les cahiers des charges ou dans les plans de répartition du travail
7. limitation de la collaboration aux expositions, publications et manifestations de la Centrale.

Différentes mesures sont étudiées en parallèle (éventuelle suppression de la relecture des ouvrages déjà indexés, création de touches mémoire pour la saisie, amélioration de la formation et des méthodes de travail, production automatique des listages de relecture pour l'indexation).

De plus, différentes améliorations devraient être réalisées par nos différents partenaires (stabilisation du système informatique et amélioration des temps de réponse (RERO et CIEF), réactions concrètes suite au cahier de doléances transmis à RERO, diminution ou blocage de la charge de travail RERO sur les sites).

Dès la fin mai 1998, une nouvelle évaluation sera faite (retards, productivité, etc.). En particulier, il faudra évaluer si le Secteur catalogage arrive à traiter les documents acquis avec l'effectif normal. Au cas où du retard serait à nouveau accumulé, d'autres mesures seraient étudiées et proposées.

Jean-Marc Ducrey

Félicitations à ...

Marie-Sophie Gausye promue au 1^{er} janvier 1998 responsable de domaine en matière de formation ; en plus de la supervision de la formation des stagiaires-bibliothécaires, elle est chargée de mettre en place à la BCU la nouvelle formation professionnelle en pleine mutation. Outre les tâches liées à la formation, elle continue d'assister le responsable du Secteur catalogage et formation pour l'organisation et la gestion du secteur.

Marie-Joëlle Aubry-Jacquet et à son mari pour la naissance de Geoffrey et de Maxime, nés le 8 mars.



Un au-revoir à ...

Evelyne Simonin, bibliothécaire diplômée à 50% auprès de la Bibliothèque de langues et littératures, qui nous a quittés le 31 janvier 1998, abandonnant également son mandat de recatalogage à 40% ; après avoir passé avec succès son Certificat en sciences de l'information documentaire (CESID), Evelyne Simonin change d'horizon en optant pour une place dans un centre de documentation privé ; pour la remplacer, Raphaëlle Revaz, bibliothécaire diplômée, a été engagée dès le 1^{er} juin à 50% ; elle reprend également le mandat de recatalogage. En attendant son arrivée, l'opération de recatalogage est suspendue, Laurent Emery s'occupe du catalogage des nouvelles acquisitions, tandis qu'Antonella Marconi assume les travaux liés à la BLL.

Bienvenue à ...

Marie-Laure Boragine, aide-bibliothécaire scientifique à 30%, qui travaille depuis le 1^{er} janvier à la Bibliothèque de la Faculté des sciences dans le cadre du projet DOKPE (futur Centre de documentation de la Faculté installé dans l'ancien bâtiment de l'École d'ingénieurs) ; elle est spécialement chargée de reclassifier les ouvrages selon la classification de la *Library of Congress*.

Antonella Marconi, aide-bibliothécaire à 30%, qui travaille depuis le 1^{er} janvier à la Bibliothèque de langues et littératures ; elle est spécialement chargée d'appuyer les bibliothécaires dans les travaux courants afin que celles-ci puissent s'occuper des tâches liées au retraitement de leur bibliothèque.

Catherine Delarue, bibliothécaire diplômée à 80%, qui remplace depuis le 1^{er} mars *Marie-Joëlle Aubry* en congé maternité. Elle œuvre jusqu'en juin à 50% pour le service du prêt et à 30% pour le secteur catalogage. Elle sera engagée à la Bibliothèque de la Faculté des sciences dans le cadre du projet DOKPE, chargée spécialement de cataloguer les périodiques de la Faculté qui ne figurent pas dans RERO et d'appuyer les bibliothécaires dans les travaux courants afin de mener à bien l'installation de DOKPE.

Serge Brügger, le premier futur étudiant HES en information documentaire de la BCU, qui effectue depuis le 1^{er} mars six mois d'immersion professionnelle (prêt et services publics, acquisitions, bulletinage, recatalogage, cotage, etc.) ce qui lui permettra de s'inscrire cet automne aux cours HES.

Margit Guenin, bibliothécaire diplômée à 30%, qui a été engagée dès le 1^{er} mai pour la Bibliothèque du Conservatoire de Fribourg (traitement des nouvelles acquisitions et retraitement des fonds).



Les nouvelles affectations ...

Sol Corcuera, aide-bibliothécaire à 20%, appuie jusqu'à fin mars Regula Feitknecht pour le dossier de l'évaluation des bibliothèques suite à l'évaluation globale de l'Université ; d'avril à juin, elle remplace Marie-Joëlle Aubry en collaborant à 20% au bureau d'information de la Centrale.

Natacha Largo Robertini, aide-bibliothécaire à 50%, remplace à la Bibliothèque de l'Hôpital cantonal Valérie Debieux en congé maternité de décembre 1997 à mai 1998 ; puis, elle réintègrera l'équipe de recatalogage de la Centrale.

Elisabeth DelSSERT est engagée à 20% pour l'opération de recatalogage de la Centrale, en plus de son emploi à 50% auprès du Service des périodiques ; elle s'occupe en particulier du retraitement des numéros spéciaux et à thème de périodiques.

Sonia Lambert remplace depuis le 1^{er} mars Elisabeth Jenny en congé maladie ; de ce fait, l'opération de recatalogage de la Bibliothèque des sciences économiques et sociales est interrompue.

Caroline Aquarone, en stage-emploi jusqu'à la mi-mars, est engagée comme aide-bibliothécaire ; elle fera du recatalogage (60%) et du prêt (40%) pour la Centrale ; au Service du prêt, elle remplacera Laurent Emery qui consacrera un 20% supplémentaire au catalogage (Centrale et Université) et Jacek Sygnarski qui recataloguera à 20% l'Institut d'Europe orientale et le Séminaire de littératures slaves.

Alain Crausaz est remplacé au prêt dès la mi-mars par les futurs étudiants HES ; il consacrera les 20% libérés au catalogage de la Centrale.

Isabelle Seydoux, stagiaire-bibliothécaire, termine son travail de diplôme à la fin mars ; en tant que bibliothécaire diplômée, elle sera engagée en avril pour appuyer la mise en place du nouveau site Web, puis collaborera à l'informatisation de la Bibliothèque publique de Bulle et au recatalogage de la Bibliothèque de langues et littératures.

Bibliothèque publique de Bulle et Musée gruérien

A la demande de M. Denis Buchs, directeur, une étude a été réalisée en 1997 pour l'informatisation de cette bibliothèque et son intégration à RERO et au catalogue fribourgeois. En effet, elle possède un fonds historique important – composé essentiellement de « friburgensia » – qui rend cette solution informatique très intéressante, tant pour la Bibliothèque de Bulle que pour la BCU.

Le Conseil communal de la Ville de Bulle a ratifié ce projet et les fonds seront progressivement intégrés au fichier informatisé.

Actuellement, le matériel est en voie d'installation et il est prévu de commencer la formation du personnel dans le courant du mois de mars (Nicole Naef, Jean-Baptiste Magnin et Cécile Richli). Isabelle Seydoux a été engagée en renfort durant quelques mois (phase de démarrage).

Il est prévu de réaliser les différents travaux dans l'ordre suivant :

- jusqu'en août 1998 : traitement des ouvrages du libre-accès « Adultes » (env. 9'000 volumes)
- le 25 septembre 1998 : ouverture de l'accès public au catalogue et du prêt à l'occasion des festivités marquant le 25^{ème} anniversaire des nouveaux locaux du Musée et de la bibliothèque

• jusqu'en décembre 1998 : traitement des ouvrages du libre-accès « Jeunes » (env. 4'000 volumes.)

• dès 1999 et les années suivantes : traitement des ouvrages en magasins (env. 30'000 volumes).

Dans le catalogue, différents éléments permettront de reconnaître les ouvrages appartenant à cette bibliothèque :

- code de localisation au catalogue collectif : *frbul* (en clair : Bulle Bibl. publique et Musée gruérien)
- codes dépôts dans la base locale Fribourg : *9001* (en clair : Bulle Bibl. publique) et *9002* (en clair : Bulle Bibl. publ. magasins)
- préfixes de classification et de cote : *BBUL...*

Bibliothèque du Conservatoire de Fribourg

A la demande de M. Maurice Senn, directeur, une étude a été réalisée en 1996 pour l'informatisation de cette bibliothèque. Deux solutions étaient proposées : soit l'acquisition d'un système commercial autonome, soit l'intégration à RERO et au catalogue fribourgeois. Cette dernière solution a été retenue.

En effet, cette bibliothèque possède un fonds musical considérable – environ 25'000 partitions imprimées et 1300 monographies – qui rend son intégration au fichier fribourgeois très intéressante, tant pour le Conservatoire que pour la BCU (Centrale et Institut de musicologie).

Les sommes nécessaires ont été attribuées pour le budget 1998 ; elles permettent, en autres, l'engagement d'une bibliothécaire diplômée spécialisée en musicologie à 30%. Il est prévu d'augmenter ce poste à 50% dès 1999.

Les travaux débiteront le 6 avril par la formation au système VTLS de Margit Guenin qui traitera par la suite les nouvelles acquisitions et le fonds actuel.

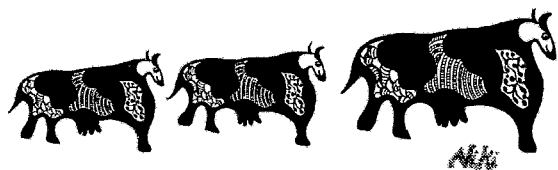
Dans le catalogue, différents éléments permettront de reconnaître les ouvrages appartenant à cette bibliothèque :

- code de localisation au catalogue collectif : *frwof* (en clair : Conservatoire)
- codes dépôts dans la base locale Fribourg : *8601* [en clair : COF Conservatoire (usuels)], *8602* [en clair : COF Conservatoire (livres)] et *8603* [en clair : COF Conservatoire (partitions)].
- préfixes de classification et de cote : *COF...*

Bibliothèque de l'Hôpital cantonal

Jusqu'à l'année passée, seuls les périodiques de cette bibliothèque étaient catalogués dans RERO et dans le catalogue fribourgeois. Dorénavant, les monographies y figurent également. La cote des documents est toujours précédée du sigle BHC tout comme les différents dépôts (ex. : BHC Chirurgie).

Jean-Marc Ducrey



Jean-Marc Ducrey

Comment répondre à la question

« ÇA VA ? »

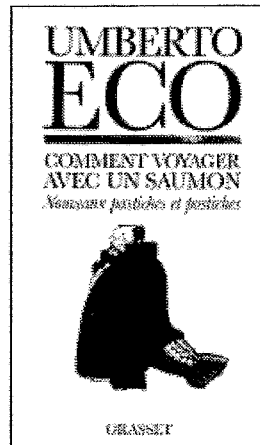
Texte (librement) extrait du livre d'Umberto Eco *«Comment voyager avec un saumon»*
Paris, Grasset, 1997, pp. 201-204

Il s'agit d'imaginer comment différents personnages répondraient à la question « ÇA VA ? » En voici un florilège.

Icare: «Je me suis planté.» Oedipe: «La question est complexe.» Damoclès: «Ça pourrait être pire.» Ulysse: «Je reviens de suite.» Homère: «Je vois la vie en noir.» Héraclite: «Ça va, ça va...» Parménide: «Ça ne va pas.» Démosthène: «Difficile à dire.» Pythagore: «Tout est d'équerre.» Hippocrate: «Tant qu'on a la santé.» Socrate: «Je ne sais pas.» Diogène: «Une vie de chien.» Platon: «Idéalement.» Aristote: «En forme.» Catilina: «Tant que ça dure...» Jules César: «Voyez mon teint rubicond.» Lucifère: «Ça va Dieu sait comment.» Job: «Je n'ai pas à me plaindre.» Jérémie: «Lamentablement.» Noé: «Vous connaissez une bonne assurance?» Moïse: «Oh! la barbe!» Onan: «Je me contente de peu.» Saint Antoine le Grand: «Selon ma vision des choses...» Shéhérazade: «Je vais vous le dire en bref.»

Boèce: «On se console comme on peut.» Charlemagne: «Pour être franc, bien.» Dante: «Je suis au septième ciel.» Averroès: «Je vais bien, je vais mal.» Abélard: «Ne coupez pas!» Jeanne d'Arc: «Quelle fournaise!» Saint Thomas d'Aquin: «Somme toute, bien.»

Nostradamus: «Quand?» Érasme: «Follement bien.» Christophe Colomb: «Je ne touche plus terre!» Copernic: «Bien, grâce au ciel.» Lucrèce Borgia: «Je vous offre quelque chose à boire?» Giordano Bruno: «Infiniment bien.» Jacek Sygnarski: «Ce n'est pas pour les chiens la saucisse.» Laurent de Médicis: «Magnifiquement.» Descartes: «Bien, je pense.» Berkeley: «Bien, il me semble.» Hume: «Bien, je crois.» Pascal: «Et vous? Bien, je parie.» Henri VIII: «Moi bien. C'est ma femme qui...» Galilée: «Ça tourne rond.» Vivaldi: «Ça dépend des saisons.» Le Greco: «Tout va de travers.» Newton:



«Votre question tombe à pic!» Leibniz: «Ça ne pourrait pas aller mieux.» Spinoza: «Bien, en substance.» Shakespeare: «Comme il vous plaira.» Hobbes: «J'ai une faim de loup!» Montgolfier: «Je mets la pression!» Franklin: «Du tonnerre!» Robespierre: «Vous perdez la tête!» Marat: «Ça baigne!» Casanova: «Tout le plaisir est pour moi.»

Beethoven: «En sourdine.» Schubert: «Aimez-vous la truite?» Novalis: «Un rêve.» Leopardi: «Infiniment mal.» Foscolo: «Je rédige ma dernière lettre.» Manzoni: «Grâce à Dieu, bien.» Sacher-Masoch: «Grâce à Dieu, mal.» Sade: «Foutrement bien!» Emmanuel Schmutz: «Je dis: vague.» D'Alembert et Diderot: «Impossible de répondre en deux mots.» Kant: «Question critique.» Hegel: «Au total, bien.» Schopenhauer: «Ce n'est pas la volonté qui manque.» Marx: «Ça ira mieux demain.» Paganini: «*Allegro ma non troppo.*» Darwin: «On s'adapte...» Livingstone: «Well, I presume.» Nietzsche: «Au-delà de bien, merci.» Proust: «Donnons du temps au temps.» Henry James: «Ça dépend des points de vue.» Kafka: «J'ai le caffard!» Musil: «En plein désarroi.» Joyce: «Fine, yes yes yes.» Gide: «Question gratuite.» Marguerite Duras: «Bien. Forcément bien.» Nobel: «Ça boume.» Larousse: «En un mot comme en cent, mal.» Marie Curie: «Je suis radieuse!» Dracula: «J'ai de la veine.»

Boole: «Soit bien soit mal.» Wittgenstein: «Mieux vaut ne pas en parler.» Cantor: «Dans l'ensemble, bien.» Picasso: «Ça dépend des périodes.» Lénine: «Que faire en avril?» Hitler: «J'ai peut-être trouvé la solution.» Gallup: «Question insondable.» Freud: «Et vous?» D'Annunzio: «Voluptueuse-

ment.» Popper: «Prouvez que je vais mal.» Lacan: «Ça va.» Ungaretti: «Bien (à la ligne) Merci.» Fermi: «Je suis à un stade fissionnel.» Foucault: «Qui?» Jean-Pierre Uldry: «Je suis déconnecté.» Spielberg: «Vous avez un téléphone?» Queneau: «Bien merci, merci bien, mien merci, nebi cimer, ieei bnmrc, crié nimbé.» Camus: «Question absurde.» Mishima: «J'ai le ventre creux.» Eichmann: «Je relis Villon.» Pétain: «Ah! Vous voilà!» Ma-thusalem: «On rajoune pas.»

Jean-Baptiste: «Ça ira, j'en mets ma tête à couper.» Cléopâtre: «Je reprendrais volontiers de l'aspic.» Jésus: «Je revis.» Lazare: «Ça marche.» Judas: «Un baiser?» Pilate: «Où est mon essuie-mains?» Saint Pierre: «J'ai perdu mes clefs.» Saint Jean: «*Apocalypse now!*» Néron: «Je suis tout feu tout flamme!» Saint Laurent: «Je suis sur des charbons ardents.» Constantin: «J'ai mis une croix dessus.» Mahomet: «Mal, je vais à la montagne.»

Frédéric 1^{er} Barberousse: «Je suis à la diète.» Savonarole: «Je fume trop.» Jérôme Bosch: «Bien, par tous les diables!» Cyrano: «A vue de nez, bien.» Volta: «Plus ou moins...» Poe: «Extraordinairement.» Malthus: «Mesurez vos propos!» Napoléon: «Je me sens exilé.» De Gaulle: «Excusez-moi, j'ai un appel.» Ulrike Fischer: «Prima.» Dickens: «Les temps sont difficiles mais j'ai de grandes espérances.» Agatha Christie: «Devinez.» Virginia Woolf: «J'espère que demain le temps sera beau.» Eliot: «Je suis désolé.» Heidegger: «Was heisst gehen?» Einstein: «Relativement bien.»

A mettre en scène: Léonard, qui se borne à sourire de manière ambiguë.

Dans ce numéro, l'article de Jean-Pierre Uldry et celui de Pierre Buntschu permettent un lien fascinant: celui qui relie la mission des bibliothécaires à travers les générations. C'est Christian Mauron, l'un des infatigables rédacteurs de *BCU-Info*, qui m'a suggéré ce superbe hypertexte.

Jean-Pierre Uldry dresse la liste exhaustive de tous les catalogues, de tous les répertoires et de tous les fichiers qu'ont élaborés nos prédécesseurs pour permettre de trouver l'information pertinente dans un dédale de 42 km de rayons. Pour connaître toute la mémoire de la BCU avant 1984, nous devons apprendre à manipuler tous les instruments signalisés par le rédacteur de la bibliographie fribourgeoise.

En 1984, la BCU travaille avec l'ordinateur, cette machine née pour elle puisqu'elle «ordonne» et «met de l'ordre». Cette année-là, elle prend le risque de croire aux promesses de l'informatique. En 1994 le web, inventé à Genève, colonise l'Internet. Grâce à la lucidité de Pierre Buntschu, qui entraîne une équipe compétente et enthousiaste, la BCU se lance sans retard dans cette nouvelle communication du savoir et se branche sur le réseau des réseaux. Cette année, elle profite du travail de diplôme d'Isabelle Seydoux pour lancer une nouvelle version de son site web. Ainsi, la BCU se livre à domicile dans le canton et dans le monde. Les Fribourgeois branchés ou les Newyorkais peuvent consulter son catalogue en buvant leur café du matin ou en ajustant leurs baskets. Demain, en parcourant les rayons «virtuels» de la BCU, ils pourront consulter les trésors de notre patrimoine ou lire tous les savoirs du monde y compris ceux que produisent les cerveaux de l'université et du canton.

Comment expliquer les performances et les exploits de cette aventure qui dure depuis 150 ans. La vraie et l'unique réponse se trouve dans l'esprit et le cœur de ces hommes et de ces femmes qui ont une passion noble et tenace: combattre sans relâche pour faciliter l'accès démocratique au savoir et à la connaissance en s'appropriant et en rasant avec les technologies les plus modernes.

nos chers artistes



Mot de Saint-Pierre
AVENTURE
SUISSE

